

Publication, par la FDA, d'un document d'orientation en français sur le programme d'importateurs qualifiés volontaires (programme VQIP) [États-Unis]

Fin 2015, la FDA a adopté un dispositif volontaire et payant, le [programme d'importateurs qualifiés volontaires \(VQIP\)](#), qui permet aux importateurs s'y engageant de bénéficier, en contrepartie de garanties de haut niveau de sécurité sanitaire des aliments (fournisseurs étrangers certifiés), d'un traitement privilégié : procédures accélérées à l'importation, ligne téléphonique dédiée....

En complément des informations déjà disponibles sur son site, la FDA vient de mettre en ligne une **version française de son [document d'orientation](#) sur le programme VQIP** et d'une [fiche d'information](#) plus synthétique.

La **souscription VQIP doit être renouvelée tous les ans**. Les importateurs intéressés doivent s'enregistrer avant le 31 mai d'une année N et payer la redevance avant le 1^{er} octobre (le montant pour 2019 n'a pas encore été publié, mais la FDA l'avait précédemment estimé à 16 400 \$) pour pouvoir bénéficier des prestations VQIP au cours de l'année fiscale N+1 (1^{er} octobre N - 30 septembre N+1).

Plus d'informations sont disponibles auprès de la FDA sur son [webinaire](#), par téléphone au +1 (301) 796-8745 ou par mel : FSMAVQIP@fda.hhs.gov.